

Depuis le début de la crise sanitaire, des millions, des milliards de personnes sont toujours confinées. Pour ce 1er mai 2021 les travailleuses et les travailleurs du monde entier ne sont pas à la fête. Ils sont nombreux à continuer à travailler souvent au risque de leur propre vie. Face à cette crise c'est bien le monde du travail qui fait front et pas les actionnaires. Ce sont elles et eux qui, par leur travail permettent la «création de richesses». Il aura fallu une pandémie pour s'apercevoir que ce sont les soignant-e-s, les personnels du secteur médicosocial et des EHPAD, les employé-e-s de la livraison, les caissières, les personnels de nettoyage, les éboueurs, les postier-e-s, les enseignant-e-s, les salarié-e-s du commerce, de l'agroalimentaire, ainsi que tou-te-s ces agent-e-s de la fonction publique qui continuent d'assurer leurs missions de services publics, qui maintiennent la société debout.

Manif à Clermont-Ferrand **10H30 devant la Comédie** **Boulevard François Mitterrand**

La situation générale dans laquelle nous nous trouvons est grave : crise sanitaire, crise sociale avec la multiplication des licenciements et des suppressions d'emplois, explosion de la précarité et de la pauvreté, crise écologique, crise démocratique avec des politiques autoritaires et liberticides.

Après plus d'un an de crise sanitaire face à laquelle le gouvernement a décrété un état d'urgence permanent, il convient de constater que l'élan de solidarité et l'attention aux plus fragiles, tant vanté par le président de la République et ses soutiens, n'est pas véritablement au rendez-vous.

La communication gouvernementale repose depuis plusieurs mois sur la capacité vaccinale qui devrait permettre un retour à une forme de "normalisation" autour de l'été 2021. Mais la vaccination du plus grand nombre se fait attendre, principalement à cause de la concurrence entre laboratoires et l'abandon des vaccins au marché, pourtant majoritairement financés sur des fonds publics. **Pour répondre aux besoins des populations, des brevets publics**

pour les vaccins, et la socialisation du secteur pharmaceutique, s'imposent de façon urgente pour faire passer notre santé avant les intérêts marchands. Pour maîtriser la pandémie, la population mondiale doit avoir accès à la vaccination gratuitement.

Aucun changement de cap politique n'a été véritablement mis en place depuis l'année dernière. Où sont les moyens pour les services publics, en particulier hospitalier et d'éducation? **Où sont les mesures fortes pour lutter contre la précarité, comme par exemple l'accès au RSA aux 18-25 ans? L'augmentation du SMIC, des salaires, des retraites et des minima sociaux?**

L'état d'urgence, les confinements, les couvre-feu n'ont pas eu raison de la protestation sociale, preuve que les besoins de justice sociale et environnementale restent toujours autant d'actualité. Aussi, cette logique revendicative qui perdure depuis un an doit se renforcer vers des priorités immédiates.

Abrogation de la réforme de l'assurance chômage

Alors que la fortune des milliardaires français a augmenté de 175 milliards d'euros de mars à décembre 2020, le gouvernement persiste à vouloir mettre en application sa réforme de l'assurance chômage au 1^{er} juillet. Par cette réforme, l'indemnisation d'un salarié au SMIC (123 € net/mois) frappé par le chômage passerait de 975 € à 659 € mensuels.

Appliquée, cette réforme augmenterait encore le nombre de personnes passant sous le seuil de pauvreté. Depuis mars 2020, ce nombre a déjà augmenté d'un million

et le gouvernement ne trouve pas autre chose à faire que de réduire les revenus des plus faibles. Dans une période où le chômage augmente comme jamais, y compris dans les entreprises qui encaissent les aides de l'Etat et versent des dividendes à leurs actionnaires, le maintien de cette réforme, c'est un peu le « mort aux pauvres » lancé par la France du CAC 40.

La journée nationale de mobilisation du 23 avril a vu la mise en place de plus de 100 rassemblements et manifestations avec une grande implication des travailleurs de

la culture qui occupent une centaine de lieux symboliques depuis de nombreuses semaines pour revendiquer de ne pas disparaître. **L'Union syndicale SOLIDAIRES participe à ces mobilisations et souhaite une nouvelle journée de mo-**

bilisation nationale avec l'implication accrue des salariés qui, dans cette période sont pour un grand nombre des chômeuses en sursis.

Abrogation de la loi de « sécurité globale »

Durant tout l'hiver les manifestations se sont succédées dans tout le pays contre le projet de loi de « sécurité globale ». À Clermont-Ferrand, les appels à manifester ont rassemblé plus de vingt cinq organisations syndicales, associatives, féministes, environnementales et politiques et nous avons été **plusieurs milliers à dire notre refus des décrets sur le fichage des militant-es et de leurs appartenances syndicales, leurs opinions politiques, religieuses, philosophiques et même leur mode de vie.**

Les gouvernements qui cassent les acquis sociaux et démocratiques (services publics, conventions collectives, code

du travail...) multiplient tous les entraves à la contestation que leurs décisions provoquent. C'est dans cette logique qu'intervient, en France, la loi de « sécurité globale » qui s'ajoute à plus de trente lois répressives et de surveillance en 25 ans. Cette loi constitue un glissement liberticide vers une société de surveillance et de contrôle de plus en plus autoritaire de la population. Cette loi est adoptée, elle doit être abrogée. **Seule la poursuite de la mobilisation de toutes les forces sociales peut forcer le gouvernement à céder.**

La question climatique est devenue centrale.

Nos dirigeants se montrent incapables de conduire la nécessaire transition écologique. Le Conseil d'État, **la plus haute juridiction administrative de la république a mis** en lumière l'inaction de l'État face à ses obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est un véritable procès **en carence climatique contre la France. La loi « Climat et Résilience » aurait pu être un instrument** pour faire payer les plus gros pollueurs et réduire la pression exercée sur les plus précaires, déjà les plus touchés par les effets du dérèglement climatique. Elle aurait pu anticiper la reconversion des emplois des secteurs les plus polluants et la création d'emplois dits « verts ». Elle n'est rien

de cela, les grands lobbies ne sont jamais désavoués et les dogmes de ceux qui nous gouvernent demeurent : austérité salariale, marchandisation de nos vies, croissance infinie comme ligne d'horizon. Cette loi devient le symbole du crash de la politique climatique d'Emmanuel Macron.

Dans ce contexte les manifestations du dimanche 9 mai prennent toute leur importance. La question de la transition climatique doit devenir non seulement une question revendicative mais aussi une question syndicale. Le syndicalisme se doit d'être un acteur majeur des revendications de transformation écologique du travail.

Lutter aussi contre l'extrême droite

Depuis 30 ans, l'extrême droite et la dynastie de millionnaires Le Pen continuent de prospérer sur la misère sociale et les peurs. Tous les gouvernements depuis trente ans ont refusé d'affronter véritablement les vociférations du FN et aujourd'hui du RN. Tous ont validé l'idée que l'extrême-droite posait de vraies questions. Les étrangers, les populations issues de l'immigration, les sans-papiers, la jeunesse des quartiers populaires, toutes et tous font les frais du refus d'affronter les thèses racistes de l'extrême-droite. La peur de perdre des voix a dominé et le gouvernement actuel fait la course sur sa droite, enchaînant les mesures liberticides, enfonçant toujours plus le pays vers un régime autoritaire, d'attaques incessantes contre la population musul-

mane ou supposée l'être. Dans ce contexte de « sécurité globale », les jeunes « rescapés », qui ont fui l'Afrique, survécu à la Lybie, au désert et à la Méditerranée, se trouvent empêchés de construire un avenir ici en France. On leur a expliqué que l'École est un creuset d'intégration et aujourd'hui ce sont les préfets aux ordres qui refusent de leur donner le titre de séjour leur permettant d'entrer en apprentissage. Marine Le Pen et les siens trouveront toujours que ce n'est jamais assez.

Les « idées » de l'extrême-droite ne sont une solution pour personne et surtout pas pour le monde du travail. L'action collective est indispensable pour éviter que l'extrême-droite se nourrisse du désespoir.

Construisons, par les luttes, un autre avenir

En mettant le gouvernement de nos sociétés dans les mains des forces économiques, le néolibéralisme a réduit à peau de chagrin la capacité de nos États à répondre à des

crises comme celle du Covid 19. Cette pandémie qui touche toute la planète révèle et accroît davantage les inégalités sociales que dénoncent travailleuses et travailleurs du

monde entier dans leur volonté d'émancipation. En France, elle met en évidence les conséquences des destructions des services publics. Les annonces du pouvoir ont été sur ce point autant de mensonges emballés par les spécialistes en communication. Les problèmes actuels de l'hôpital montrent que le « Ségur de la santé » n'a pas été à la hauteur des revendications des personnels, a écarté des pans entiers de travailleur-e-s de ce secteur, bref n'a rien réglé. C'est toujours la destruction de l'hôpital public qui est à l'ordre du jour : en pleine pandémie, on continue à fermer des lits, et la sécurité sociale est dans le viseur de tous les néolibéraux.

Les peurs liées aux crises sanitaires et sociales se transforment peu à peu en colère. Cette colère peut et doit être le terreau du rapport de force social et écologique qu'il nous appartient collectivement de construire pour qu'il soit gagnant. Nous pouvons nous appuyer sur les luttes en cours, dans la culture, dans l'éducation nationale, dans nombre d'entreprises où les salarié.e.s luttent pour conserver l'emploi, sur les manifestations qui ont rencontré du succès comme les manifestations féministes du 8 mars, ou celle du 28 mars sur le climat.

La crise, ça sert à faire de bonnes affaires. Les milliardaires et les actionnaires se sont enrichis pendant ces derniers mois. Mais dans le passé, il est parfois ressorti le meilleur des périodes troublées.

En 1871, la France perd la guerre contre la Prusse, Paris est assiégé. La population s'organise pour résister à la fois aux prussiens, et au gouvernement de Thiers réfugié à Versailles, qui veut soumettre Paris et étouffer les revendications sociales exprimées lors de journées pré insurrectionnelles des mois précédents. La Commune de Paris, dont nous célébrons en ce moment les 150 ans, va en quelques

jours élaborer un train de réformes sociales et progressistes et laïques : fin du travail de nuit pour les boulangers, séparation de l'Église et de l'État, etc. Le gouvernement de Thiers réprimera dans le sang (environ 20 000 morts) ces aspirations.

À la fin de la deuxième guerre mondiale, le Conseil National de la Résistance élabore dès 1944 le programme des "Jours Heureux". Cela se traduira par la construction de l'état social, appuyé sur le principe des cotisations sociales et du salaire indirect, permettant à tout un chacun de surmonter les différentes périodes de la vie (maladie, vieillesse, chômage, etc.).

À nouveau, le mouvement syndical a aujourd'hui une responsabilité collective et doit construire et apporter des réponses aux travailleuses et aux travailleurs. Il nous faut construire un autre avenir que celui que préparent les capitalistes et le pouvoir politique.

Nous affirmons qu'il y a des solutions face aux suppressions d'emplois, aux licenciements. Cela passe par l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits. Une reconversion écologique est indispensable et doit préserver les travailleurs et les travailleuses dans leurs droits et leurs revenus. Cela nécessite la conditionnalité et le contrôle des aides publiques apportées aux entreprises.

Dans cette perspective, nous porterons dans les jours à venir auprès de l'ensemble du mouvement social la proposition d'organiser une grande journée de manifestation nationale en septembre. Nous allons proposer de façon large aux organisations soucieuses de l'urgence sociale et écologique la construction d'une telle initiative, dont les contours seront à définir collectivement.

1^{er} mai : journée internationale de lutte des travailleurs, des travailleuses et des peuples du monde entier.

Depuis qu'à Chicago et à Fourmies dans le Nord de la France l'armée a tiré sur les travailleurs en lutte causant de nombreux morts, depuis plus de 130 ans, le 1^{er} mai est la journée internationale de lutte des travailleurs et des peuples du monde entier. Ce doit être l'occasion de mani-

fester notre solidarité avec les salariés soumis à l'oppression sociale et à la remise en cause des droits humains. Ce doit être aussi l'occasion d'affirmer notre solidarité avec les peuples en luttés (Palestiniens, Ouighours, Rohingas, Birmanes...) pour leur émancipation.

En Auvergne Solidaires c'est : SUD PTT, SUD Santé / Sociaux, SUD Education, SUD Recherche EPST, SUD Travail Affaires Sociales, SUD Michelin, SUD eaux de Volvic, SUD Rail, Solidaires finances Publiques, Solidaires étudiant-es, SUD Justice, Solidaires Jeunesse et Sports, SUD Collectivités Territoriales, SUD Crédit Agricole Mutuel, SUD Rural Equipement, Syndicat National des Journalistes, SUD Culture, SUD Autoroute, SUD T2C, Solidaires Informatique.

Union
syndicale
Solidaires
Auvergne

contact@solidaires-auvergne.org
@solidaires63
06.32.97.01.06
28 rue Gabriel Péri
63 000 Clermont-Ferrand

CRISE SANITAIRE, SOCIALE, ECOLOGIQUE

IL Y A DES SOLUTIONS D'URGENCE

- 1** BREVETS PUBLICS SUR LES **VACCINS**
- 2** RENFORCEMENT MASSIF DES **SERVICES PUBLICS**
dont la santé et l'éducation
- 3** **INTERDICTION DES LICENCIEMENTS**
dans les entreprises qui font des profits
- 4** **CONDITIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES**
des aides publiques aux entreprises
- 5** **SMIC À 1700 EUROS NET, +400 EUROS PAR MOIS**
pour toutes et tous dont les retraites et minimas sociaux
- 6** **18-25 ANS : ACCÈS À TOUS LES MINIMAS SOCIAUX**
- 7** **ABROGATION DE LA RÉFORME CHÔMAGE**
- 8** **CONTRE LE CHÔMAGE : PARTAGE DU TRAVAIL**
avec 32h hebdomadaire de référence
sans perte de salaire ni flexibilité

Union
syndicale
Solidaires